

**LES ENFANTS DE PARENTS
CONDAMNÉS À MORT OU
EXÉCUTÉS**

**17^{ème} Journée mondiale
contre la peine de mort**



**KIT DE
MOBILISATION**

**10 OCTOBRE 2019
JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT**

SOMMAIRE

[1] PRÉSENTATION.....	3
• La Journée mondiale contre la peine de mort : le 10 octobre 2019	3
• Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2019.....	3
• Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2019.....	4
[2] ARGUMENTS	6
[3] 17^{ème} JOURNÉE MONDIALE. LES DROITS DES ENFANTS DONT UN PARENT A ÉTÉ CONDAMNÉ À MORT OU EXÉCUTÉ.....	7
[4] ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !.....	8
• Appel à initiatives !.....	8
• 10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort.....	8
• 10 fiches pratiques pour vous guider !	9
• 10 astuces pour une action réussie.....	16
[5] LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION.....	18
[6] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES.....	19
• Sites généraux d'information sur la peine de mort.....	19
• Filmographie.....	19
• Documentaires.....	19
• Fictions.....	21
• Vidéos.....	22
• Expositions & Œuvres d'art.....	23
[7] REJOIGNEZ-NOUS !	25
[8] CONTACTEZ-NOUS !	24

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1]

PRÉSENTATION

- **La Journée mondiale contre la peine de mort : le 10 octobre 2019**

Depuis 17 ans, la Coalition mondiale contre la peine de mort encourage des initiatives locales dans le monde entier. Ces événements impliquent des organisations ou des citoyens et citoyennes soutenant l'abolition universelle de la peine de mort, et incluent des concerts, des expositions, des réunions publiques et toute autre manifestation qui étend la portée internationale du message pour un monde sans peine de mort.

La Journée mondiale s'adresse aux responsables politiques et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli comme ceux des pays qui l'ont déjà abolie : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu en permanence, notamment auprès des jeunes générations.

La Journée mondiale permet d'unir le mouvement abolitionniste et d'apporter un soutien global à quelques actions, parfois isolées, prises par des abolitionnistes sur le terrain. Elle permet d'encourager et de consolider la conscience politique et globale du mouvement contre la peine de mort.

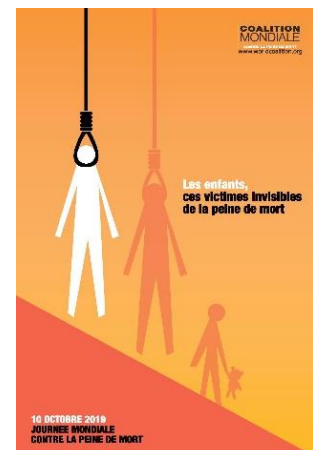
Chaque année, la Journée mondiale se concentre sur un aspect thématique de la peine de mort tel que les erreurs judiciaires (2006), la santé mentale (2014), la pauvreté (2017) ou les conditions de vie dans les couloirs de la mort (2018). Cette année, le thème portera sur les enfants dont un des parents a été condamné ou exécuté.

- **Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2019**

Depuis les années 1980, une dynamique générale en faveur de l'abolition de la peine de mort a émergé et s'est résolument poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Selon Amnesty International, seuls 16 pays avaient aboli la peine de mort en droit pour tous les crimes en 1977. Une quarantaine d'années plus tard, les deux tiers des pays du monde (142) sont désormais abolitionnistes en droit ou en pratique !

D'après le rapport annuel d'Amnesty International, au moins 19 336 personnes ont été identifiées à travers le monde comme étant sous le coup d'une condamnation à mort en 2018 et 690 personnes ont été exécutées. Parmi elles, combien de parents ? Combien d'enfants ont un parent dans le couloir de la mort ? Bien que les principales études s'accordent à dire que les enfants de personnes condamnées à mort sont issus de milieux populaires et/ou de minorités, de telles données sont complexes à obtenir. Leur quasi-absence des statistiques les rend particulièrement vulnérables à de nombreux abus et d'atteintes à leurs droits.

En vertu d'un principe de non-discrimination, tous les enfants, indépendamment de leur statut ou du statut de leur parent, peuvent légitimement profiter des droits consacrés, par exemple, dans la Convention internationale des droits de l'enfant (dont nous célébrerons le 30ème anniversaire cette année). Pourtant, l'intérêt supérieur de l'enfant, reconnu à maintes reprises en droit international comme une considération primordiale, invite à prendre en compte les effets de *chaque* décision sur le bien-être d'un enfant.



L'objectif principal de la Journée mondiale 2019 est de donner de la visibilité aux enfants de parents condamnés à mort ou exécutés afin de convaincre de l'urgence nécessaire d'abolir la peine de mort.

Pour y parvenir, la Coalition mondiale et ses organisations membres ont identifié des objectifs spécifiques.

- **Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2019**

- 1. Soutenir le plaidoyer en faveur de l'abolition en partageant des arguments et des outils d'information**

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort produit un grand nombre d'outils qui seront utilisés et distribués par ses organisations membres :

- Une **affiche** de la Journée mondiale créée pour l'occasion ;
- Une **brochure** de la Journée mondiale, contenant des informations synthétiques et des témoignages ;
- Un point sur les **faits et chiffres** sur la peine de mort dans le monde ;
- Une **fiche détaillée** sur les droits des enfants dans le contexte de la peine de mort ;
- Le **rapport** de la Journée mondiale 2018 ;
- Un **kit de mobilisation** pour les membres

L'affiche, la brochure et les faits et chiffres seront imprimés en anglais et français et seront disponibles sur : <http://www.worldcoalition.org/fr/worldday.html>

En outre, la Coalition mondiale soutient les événements organisés dans le monde entier pour le 10 octobre, puisque l'objectif de la Journée mondiale est de susciter et d'encourager la mise en œuvre d'initiatives locales dans le plus grand nombre de pays possible, qu'il s'agisse de débats, de conférences, de manifestations, de pétitions, d'expositions, de concerts, de présentations dans les écoles *etc.*. Tous les citoyens et toutes les citoyennes sont appelés à participer dans un vaste moment de solidarité en faveur des droits des enfants et d'un monde sans peine de mort. Grâce à son réseau de 159 membres, la Coalition mondiale est la mieux placée pour encourager et promouvoir les événements organisés dans le monde entier pour le 10 octobre.

- 2. Dénoncer l'exclusion des enfants de parents condamnés à mort**

L'une des principales observations faites par la Coalition mondiale lors de ses travaux préliminaires pour la Journée mondiale de cette année est forte discrimination dont souffrent les enfants dont un parent a été condamné à mort, menant à leur isolement et leur exclusion.

Vous pouvez vous investir auprès des organisations qui travaillent en faveur des enfants de personnes condamnées à mort pour leur assurer un soutien psychologique ou, parfois, répondre à leurs besoins premiers comme l'accès à l'éducation.

La situation des enfants de parents condamnés à mort doit être médiatisée. Quand leur parole n'est pas entendue, les enfants supportent souvent le fardeau de la condamnation de leurs parents et peuvent être accusés à leur tour. Nous vous encourageons à saisir les principaux médias de communications pour diffuser leurs témoignages et éveiller les consciences de l'inhumanité de la peine de mort et ses implications.

3. Travailler avec les organisations qui soutiennent les victimes de la peine de mort, en particulier leur famille

La peine capitale n'affecte jamais que la seule personne condamnée à mort. Sa famille, et en particulier ses enfants que le jeune âge et la dépendance à leurs parents exposent à une plus grande vulnérabilité, sont des victimes collatérales et souvent oubliées voire même déconsidérées. Les enfants de parents condamnés à mort sont exposés à une souffrance multiple, psychologique, émotionnelle voire physique, et dont les effets se prolongent à long-terme. La condamnation à mort d'un parent affaiblit la capacité de l'autre parent à élever un enfant dans des conditions de développement dignes ; elle prive en outre la famille d'un potentiel pourvoyeur de ressources, plongeant le reste de la famille dans une situation financière critique qui ne permet plus de complètement satisfaire certains besoins élémentaires de l'enfant (en matière d'éducation, de logement, de bien-être).

Nous vous encourageons à organiser des événements avec les témoignages de personnes condamnées à mort ou de leurs enfants, à inviter les victimes de la peine de mort à prendre la parole lors de vos événements. Si nécessaire, nous pouvons faciliter les contacts avec les différentes organisations travaillant avec les personnes condamnées à mort ou leur famille, mais aussi avec les familles des victimes.

ARGUMENTS

10 raisons d'abolir la peine de mort

1

Aucun État ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie à un citoyen ou à une citoyenne.

2

Elle est irréversible.

Aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des innocents sont condamnés.

3

Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous et toutes.

Il n'a jamais été prouvé de manière concluante que la peine de mort avait un effet dissuasif.

4

Elle est injuste.

La peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les personnes ayant un handicap intellectuel ou psychosocial, les personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.

5

Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort.

Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejette la peine de mort et le revendique ouvertement. Elles estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche assassiné et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur de l'assassinat, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.

6

Elle crée davantage de souffrances indirectes

notamment pour les proches du condamné qui vont être soumis à la violence d'un deuil imposé.

7

Elle est inhumaine, cruelle et dégradante.

Les conditions dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.

8

Elle est appliquée en violation des normes internationales.

Elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui énonce que « toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue sept fois de suite par l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort.

(Résolutions 62/149 en 2007, 63/168 en 2008, 65/206 en 2010, 67/176 en 2012, 69/186 en 2014, 71/187 en 2016 et 73/175 en 2018).

9

Elle est contre-productive.

En instituant la mise à mort d'un être humain comme une solution pénale, la peine de mort entérine l'idée du meurtre davantage qu'elle ne le combat.

10

Elle interdit toute possibilité de réhabilitation.

[3]

17^{ème} JOURNÉE MONDIALE : LES DROITS DES ENFANTS DONT UN PARENT A ÉTÉ CONDAMNÉ À MORT OU EXÉCUTÉ

Le 10 octobre 2019, la Coalition mondiale contre la peine de mort et les organisations abolitionnistes à travers le monde célèbreront la 17e Journée mondiale contre la peine de mort, durant laquelle l'attention sera portée sur les droits des enfants de parents condamnés à mort.

- **Vue d'ensemble sur les enfants qui ont un parent condamné ou exécuté dans un contexte de peine de mort**

Souvent oubliés, les enfants de parents condamnés à mort ou exécutés portent un lourd fardeau affectif et psychologique qui peut fortement porter atteinte à leurs droits et à leur avenir. Un tel **traumatisme** peut survenir à toutes les étapes de la condamnation à mort de leur parent : arrestation, jugement, condamnation, couloir de la mort, date d'exécution, exécution et ses conséquences. À chacune de ces étapes, l'enfant est pris dans des cycles permanents d'espoir et de désespoir qui peuvent avoir un impact à très long-terme, même à l'âge adulte.

La peine de mort met lourdement à mal le bien-être d'un enfant. Ce dernier est confronté à toutes les étapes de la procédure pénale, de l'arrestation à l'exécution, à des angoisses répétées, des incertitudes, des troubles alimentaires et/ou du sommeil, une perte d'intérêt pour l'école et/ou pour le jeu, une fragilisation de ses liens sociaux.

L'expérience de la peine de mort influe individuellement sur chaque enfant, y compris les enfants d'une même famille, en fonction de facteurs tels que leur personnalité et leurs conditions de vie, la réaction de celles et ceux qui les entourent et la réaction du grand public à la situation, notamment l'ampleur de l'examen de la couverture médiatique ou de la condamnation morale, de la part de la société, à l'égard des crimes pour lesquelles le parent a été condamné à mort. Lors d'un traumatisme initial, les enfants peuvent faire certains choix qui les affecteront ensuite à long terme, comme le fait de s'engager dans des activités délinquantes ou le fait de développer une dépendance à l'alcool ou aux drogues. Ils peuvent subir les conséquences de cette expérience longtemps après, une fois à l'âge adulte.

La stigmatisation par le groupe ou par la société à laquelle l'enfant appartient, ainsi que la perte d'un parent des mains même de l'État, rendent sa vie quotidienne particulièrement instable. En lien avec le 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989, la Journée mondiale se concentre cette année sur les enfants et leurs droits.

[4]

ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

L'objectif de la Journée mondiale est de susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les derniers États du monde qui appliquent encore la peine de mort.

- **Appel à initiatives !**

Où que vous soyez : En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

Qui que vous soyez : ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens et citoyennes...

Quel que soit votre projet : Débats, concerts, conférences de presse, manifestations, activités pédagogiques et culturelles...

- **10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort**

1. **Organisez une manifestation** : un sit-in, un "die-in", un flash mob avec un ours en peluche ou un jouet pour représenter les victimes invisibles de cette Journée mondiale

→ Voir **fiche pratique n°1** et **fiche pratique n°2**

2. **Agir dans une école** ou une **université** pour sensibiliser des groupes d'âge similaires (invitez un intervenant ou lire des témoignages pour encourager la discussion, *etc.*)

→ Voir **fiche pratique n°3**

3. Encouragez les personnes à **dessiner des images** ou à **écrire des lettres comme s'ils s'adressaient à des enfants** dont un parent a été exécuté ou condamné à mort. Publiez-les en ligne en utilisant *#nodeathpenalty*

→ Voir **fiche pratique n°4**

4. **Organisez un débat public** ou une **projection de film** avec des familles de personnes condamnées à mort, innocentées, avec les avocats, des experts...

→ Voir **fiche pratique n°5** et **fiche pratique n°6**

5. **Organisez une exposition** (d'œuvres d'art de condamnés à mort, de photographies des couloirs de la mort, de dessins, d'affiches) ou **montez une pièce de théâtre**

→ Voir **fiche pratique n°7**

6. **Participez à un événement** organisé par les abolitionnistes à travers le monde
7. **Faites un don** à un association œuvrant contre la peine de mort
8. Suivez et soutenez la **campagne sur les réseaux sociaux** comme Facebook, Instagram ou Twitter : #nodeathpenalty. Dans la photo ou la vidéo, montrez un ours en peluche ou un jouet pour représenter les victimes invisibles de cette Journée mondiale
 - ➔ Voir **fiche pratique n°8**
9. **Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort
 - ➔ Voir **fiche pratique n°9** et **fiche pratique n°10**
10. Participez à **Cities Against the Death Penalty / Cities for Life** le 30 novembre 2019

• **10 fiches pratiques pour vous guider !**

1. Comment organiser une manifestation ?

- ▶ Au préalable, renseignez-vous sur les **autorisations nécessaires** à l'organisation d'une manifestation auprès des autorités, sur les déclarations préalables, les délais...
- ▶ Définissez en amont le **message** que vous souhaitez faire passer : s'agit-il de mettre en avant un cas particulier ? d'interpeller les responsables politiques ou d'interpeller l'opinion publique ?
- ▶ La manifestation peut prendre **plusieurs formes** : une marche silencieuse, une marche de nuit, un « die-in » pendant lequel les individus s'allongent au sol, un flash-mob. **Adaptez-là** selon le message et surtout selon vos moyens. Les besoins ne seront pas tout à fait les mêmes selon le type de manifestation choisi.
- ▶ Mettez en place un « pôle organisateur » pour accueillir le public et répondre à leurs questions, distribuer du matériel, partager les consignes.
- ▶ Avant l'évènement, **communiquez** autour de vous : contactez et invitez les **médias locaux** (fiche pratique n°10) ou créez un **évènement Facebook** pour cibler plus de monde.
- ▶ Pendant l'évènement, assurez la **couverture médiatique** : relayez régulièrement des informations, des photos ou des courtes vidéos sur Twitter en utilisant #nodeathpenalty ou **diffusez des vidéos en direct** sur les réseaux sociaux (fiche pratique n°9)
- ▶ Demandez aux participants de venir avec un **ours en peluche** ou un **jouet** pour rappeler les enfants en lien avec le thème de cette année

2. Comment organiser un « Flash-mob » ?

Un ou une Flash Mob (en anglais : « mobilisation éclair ») désigne un rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement.

- ▶ Un mois à l'avance, trouvez une **musique entraînante** et une **chorégraphie** facile à suivre tout en ayant du sens, peut-être en lien avec une continue pour enfants. Vous pouvez tenter d'illustrer une histoire liée à la peine de mort ou un témoignage. Si besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.
- ▶ Travaillez la **chorégraphie** avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.
- ▶ Repérez un **lieu de passage** où aura lieu la Flash Mob. Si besoin, faites une **demande officielle** pour pouvoir l'utiliser.
- ▶ Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un **tutorial en ligne** pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.
- ▶ Commencez à prévenir tout le monde en utilisant les réseaux sociaux : créez un **évènement Facebook**, relayez votre message sur **Twitter**, diffusez les préparations sur **Instagram** !
- ▶ Prévoyez deux réunions avant le Flash Mob officiel avec un groupe suffisamment important pour pouvoir initier le mouvement le jour même.
- ▶ Choisissez la **date**, si possible en fonction du temps (c'est toujours mieux quand il fait beau !).
- ▶ Prévoyez un **accès à l'électricité** ou un **groupe électrogène** ainsi que des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.
- ▶ Eventuellement, choisissez un **code vestimentaire**, une couleur ou un accessoire.
- ▶ **Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant** seulement pour maintenir le suspens auprès des participants (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).
- ▶ Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.
- ▶ **Filmez** le Flash Mob et postez rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même).
- ▶ À la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

3. Comment organiser un évènement dans une école ou dans une université ?

- ▶ **Contactez l'école ou l'université** et **suggérez l'organisation d'activités** pour la Journée mondiale (cela peut aller d'une session de deux heures au cours d'une classe à une conférence dans une journée sur la peine de mort).
- ▶ **Adaptez votre projet.** Si votre événement aura lieu à la faculté de droit, vous pouvez organiser une conférence à l'intention des étudiants en droit (ou des étudiants en sociologie, psychologie, etc) avec des avocats qui défendent des personnes décédées ou pour quelque chose de plus ludique, vous pouvez encourager les scénarios " et si " avec jeux de rôles. Si vous organisez un évènement avec une école, avec un public plus jeune, vous pouvez organiser une session d'éducation sur les droits de l'homme ou de petits ateliers de sensibilisation (il peut s'agir de jeux ou de lectures de l'outil de témoignage suivi d'une discussion).
- ▶ Soyez sûrs que vous êtes en accord avec l'université **sur ce qu'elle met à disposition** (prêt d'une salle, matériel de projection en état de marche, information sur le campus, discours officiel de doyen ou de la doyenne de la faculté, etc.).

- ▶ **Faites attention aux règles**, aux horaires d'ouverture (notamment en weekend) et aux mesures de sécurité, notamment les assurances.
- ▶ **Soyez sûrs d'avoir le matériel suffisant** (posters, brochures, fiches d'informations, etc.) et que **vous avez invité la bonne personne** si votre évènement aura un intervenant.
- ▶ Vérifiez que la taille de la salle permet une large capacité d'accueil pour les personnes souhaitant y participer.
- ▶ **Faites de la publicité** pour votre évènement.

4. Comment écrire des lettres ou dessiner des images comme si vous vous adressiez à des enfants avec un parent condamné à mort ou exécuté ?

- ▶ D'abord, **définir** si cette activité est quelque chose que vous allez faire individuellement ou en groupe (entre amies, à un évènement, etc.).
- ▶ Vous pouvez **vous inspirer** de représentations de la peine de mort à partir d'œuvres d'arts (vous en trouverez des exemples dans ce Kit de mobilisation) ou de témoignages (par exemple dans la brochure ou l'outil de témoignages). Vous pouvez vous poser les questions suivantes :
 - Que m'inspire ce témoignage ? Quel(s) sentiment(s) a-t-il provoqué chez moi ?
 - Si cet exercice est fait avec un public jeune : Que diriez-vous à un(e) ami(e) qui traverserait cette situation ?
 - La représentation qui est faite de l'expérience de la peine de mort est-elle différente de l'image que j'en avais ? Pourquoi ?
- ▶ **Faites attention à ne pas parler à leur place** ou à ne pas leur porter des intentions qui ne sont pas les leurs.
- ▶ Gardez un message positif qui **mette en valeur la parole** des enfants.
- ▶ Si vous écrivez une lettre, choisissez des mots simples et des formules claires, qui reste accessibles à tous. Si vous dessinez, veuillez à ne pas représenter l'enfant sous une forme qui porte atteinte à sa dignité.
- ▶ **Prenez contact** avec des organisations qui travaillent auprès des familles de condamnés à mort ou auprès d'enfants dont les parents ont été/sont incarcérés.
- ▶ Diffusez votre message sur les réseaux sociaux avec *#nodeathpenalty*. Vous pouvez identifier des responsables politiques, interpeller des médias et vos élus.

5. Comment organiser un festival de films sur la peine de mort

- ▶ **Planifiez** votre évènement à l'avance (au moins deux mois avant).
- ▶ **Associez-vous avec des cinémas** et avec d'autres associations dans votre pays.
- ▶ Choisissez une **thématique** pour le festival avec un titre accrocheur et choisissez **jusqu'une dizaine de films** autour de cette thématique.

- ▶ **Varié les pays et les cultures** (films européens, américains, asiatiques, etc.), **les sujets** (des cas d'innocence, le monde des condamnés à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, les exécutions politiques, le mouvement abolitionniste, les enjeux sociaux et économiques, etc.) et **les genres** (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...). Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation
- ▶ Prévoyez, si possible, de **créer des sous-titres** si les films n'existent pas dans votre langue.
- ▶ **Organisez des débats** après les projections de film afin de favoriser la discussion avec le public. Invitez des experts, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de films sur la peine de mort.

6. Travailler avec les victimes, leur famille et leurs proches

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités contre la peine de mort. C'est tout particulièrement le cas pour le thème de cette année, car la peine de mort affecte aussi les enfants de victimes : les procédures sont longues, l'issue est incertaine, et la condamnation ne répare pas le crime et, contrairement à une idée très répandue, n'offre pas les moyens de « tourner la page ».

- **Chaque cas de condamnation à mort est aussi l'histoire d'un crime qui a eu lieu.** Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence avec la perte d'une proche et se prolonge avec l'impact dévastateur que cette perte a sur les membres de sa famille et de ses proches. Dans d'autres cas, elle commence bien en amont de la commission du crime, par la situation particulière des auteurs, et qui peut être en partie à l'origine du crime. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.
- L'hypothèse communément admise est que tous les membres des familles de victimes soutiennent la peine de mort. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. **Les voix des victimes ont un effet puissant** – beaucoup de législateurs ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient en faveur de l'abolition. Parler des histoires de victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement sage et c'est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militants à consulter l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), *Murder Victim's Families for Human Rights* (MVFHR) ou Journey of Hope...From Violence to Healing pour toute information supplémentaire.

- ▶ **Mentionnez les victimes** dans les outils pédagogiques ou les instruments de mobilisation. Sur le cas particulier d'un condamné à mort ou d'une personne passible de la peine de mort, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « *Eric Jones, qui risque une condamnation à mort* », dites « *Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort...* ».
- ▶ **Ne parlez pas à la place des victimes.** Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec eux pour développer leurs déclarations pour des événements spécifiques mais ne les poussez pas à dire quelque chose dont ils n'ont pas envie de parler.

- ▶ Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que de pardonner le coupable.
- ▶ Invitez les membres des familles de victimes à **être une partie intégrante de vos efforts** et activités contre la peine de mort.
- ▶ Sachez que la personne la plus appropriée pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. Vous pouvez par exemple contacter MVFHR ou Journey of Hope peut vous aider dans ce cadre.
- ▶ **Soutenez les législations**, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres de familles de victimes.
- ▶ Établissez des **relations avec des groupes de victimes** et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre et de soutenir des programmes de soutien aux familles de victimes.
- ▶ **Favorisez le dialogue** pour permettre à la parole de s'épanouir entre les familles ou entre ou avec les enfants.

7. Comment organiser une exposition artistique ?

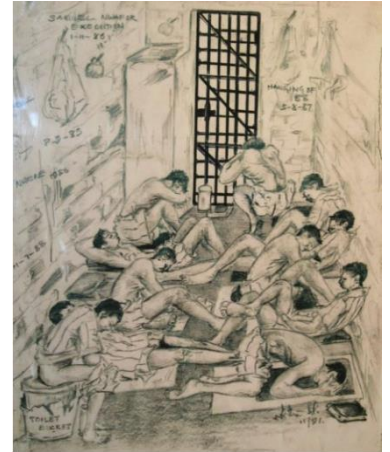
- ▶ **Trouvez un lieu** pour l'exposition : une galerie d'art, un musée, un jardin, une place connue, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin...A noter que souvent ce type de lieu est rarement gratuit donc c'est une bonne idée de se renseigner avant d'aller trop loin dans les préparatifs.
- ▶ Il faut souvent plus de **6 mois pour réserver des endroits prestigieux** comme les expositions temporaires des musées, **mais 2 ou 3 mois suffisent pour un lieu public**. Les **endroits insolites** sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.
- ▶ Pour garantir vos chances de succès, **organisez-vous à l'avance** et **associez-vous aux responsables** du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.
- ▶ **Contactez les artistes** pour avoir les affiches en format électronique.
- ▶ **Faites imprimer les affiches en fonction du lieu** où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier ; si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...).
- ▶ **Préparez le vernissage de l'exposition**, si possible avec l'artiste ou un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).
- ▶ **Invitez les médias**, vos réseaux d'activistes, des artistes engagés, des universitaires et étudiants...
- ▶ Montez l'exposition et prévoyez un **cocktail** ou un **buffet si votre budget permet**.
- ▶ Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un **dossier de presse** avec des informations sur cette exposition, sur l'artiste et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Les expositions sont un moyen hors du commun de créer un débat public à propos de la peine de mort, ce qui explique leur efficacité !

Vous pouvez consulter la section « Outils » sur le site Internet de la Coalition mondiale <http://www.worldcoalition.org/fr/tools.html>, dans la sous-section « Travailler avec des artistes » afin d'avoir une meilleure idée de la manière dont la peine de mort est illustrée dans l'art.

Pour choisir l'exposition qui vous parle le plus, vous pouvez vous interroger sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que cette œuvre me fait ressentir ?
- Comment cette œuvre dépeint-elle la peine de mort ? Dans quel sens cela cadre-t-il le débat sur la peine de mort ?
- Quel aspect humain cette œuvre révèle-t-elle en relation avec la peine de mort ?
- Ce travail change-t-il ma perception de la peine de mort ? Pourquoi ?



Notre horrible monde, Arthur Angel

Après 16 ans dans les couloirs de la mort dans la prison Enugu au Nigéria, Arthur a été libéré en 2000, après que toutes les charges contre lui aient été

8. Comment faire campagne sur les réseaux sociaux ?

- ▶ À partir du 1^{er} octobre, **postez des centaines de messages** !

Utilisez **Facebook** comme un moyen de diffuser l'information auprès de vos amis et de vous renseigner sur les événements autour de vous. Voici quelques exemples de messages qui peuvent être diffusés pour promouvoir la campagne :

- « Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous ? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : www.facebook.com/worldcoalition »
- « Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Téléchargez les affiches et les outils, partagez l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! www.worldcoalition.org/fr/worldday »
- « Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'évènement Facebook »

... et utilisez **Twitter** comme un forum avec notre hashtag *#nodeathpenalty*. Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :

- « Faites passer l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2019 ! worldcoalition.org/fr/worldday #nodeathpenalty »
- « Non à la #peinedemort ! Consultez worldcoalition.org/fr/worldday pour participer à la Journée mondiale #nodeathpenalty »
- « Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous ? Pour en savoir plus et partager votre expérience : <http://on.fb.me/SHeBi6> #nodeathpenalty »

- ▶ Publiez des **images** sur Facebook, Twitter et Instagram, en réalisant des photos ou des vidéos !
 - Ajoutez une **petite description** : un court texte, une citation, un chiffre.
 - Accompagnez vos photos ou vos vidéos du **hashtag #nodeathpenalty**.

- Montrez avec vous ou mettez en scène un **ours en peluche** ou un **jouet** pour rappeler les enfants en lien avec le thème de cette année.
 - Faites attention à la **qualité** de la photo et la **durée** de vos vidéos. Une vidéo courte de 2 minutes est préférable pour être regardée et partagée en intégralité.
 - Veillez toujours à respecter le **droit à l'image** relatif à la législation du pays où vous avez pris la photo ou tourné la vidéo.
- ▶ Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale *#nodeathpenalty* ? Téléchargez, partagez et participez sur www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - ▶ Vous utilisez Facebook et Twitter dans d'autres langues ou d'autres réseaux sociaux ? Postez des messages dans votre propre langue sur tous les réseaux sociaux !
 - ▶ Interpellez les responsables politiques en les mentionnant avec le @ vers leur compte officiel. Veillez toujours à faire preuve de respect dans vos messages, sans insulte ni violence.

9. Comment faire un communiqué de presse ?

- ▶ Utilisez un **papier à en-tête** si vous en avez et précisez le **nom de votre organisation**.
- ▶ Indiquez la **date** de publication ainsi que la mention « **Communiqué de presse** ».
- ▶ Commencez par un **titre court** mais explicite.
- ▶ Le 1^{er} paragraphe est l'introduction : c'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : « **Quoi ?** », « **Qui ?** », « **Où ?** », et « **Quand ?** ». Il doit susciter l'**intérêt des journalistes**.
- ▶ Les 2^{ème} et 3^{ème} paragraphes sont une explication du 1^{er} paragraphe et répondent aux deux questions « **Pourquoi ?** » et « **Comment ?** » en donnant le contexte et l'historique. Ou nécessaire propose des **citations**, des **faits** et des **chiffres**. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Ils auront besoin d'une citation pour leur article, et leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. En leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- ▶ Mettez vos **contacts** à la fin du communiqué en indiquant votre **prénom, nom, fonction, email** et **numéro de téléphone**.
- ▶ Ajoutez un lien dans le communiqué de presse pour parler de votre organisation.
- ▶ Le communiqué ne doit pas dépasser **une page**. Un communiqué trop long risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.
- ▶ Pour plus de renseignements, consultez le guide suivant : <https://fr.wikihow.com/r%C3%A9digier-un-article-de-presse>

10. Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements ?

- ▶ **Construisez des liens avec les journalistes locaux** intéressés par le sujet : tout au long de l'année, **suivez la couverture médiatique locale** et **repérez les médias** qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique ? sous quel angle ?
- ▶ **Contactez-les pendant l'été ou en septembre** pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- ▶ Essayez de devenir la référence sur le sujet, **en répondant toujours rapidement aux journalistes** et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- ▶ Pour maximiser vos chances, **organisez un événement avec un ou deux témoignages**. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en donnez l'occasion, ils parleront de votre action.
- ▶ **Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement** avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale.
- ▶ **Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement** si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- ▶ Précisez que les intervenants seront disponibles pour des **interviews** après l'événement.
- ▶ Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...).

• 10 astuces pour une action réussie !

1. Planifier votre action au moins un mois à l'avance plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenants ou de nous contacter pour une exposition artistique.
2. Essayez d'associer plusieurs ONG locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.
 - ▶ Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - ▶ Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations
3. Contactez les médias locaux une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement. Voir la Fiche pratique n°9.
4. Utilisez Internet et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message.
5. Contactez-nous pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook.
6. Quelques jours avant, en faire la publicité dans les rues (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement).

7. Dites-le à tout le monde, à vos amis, famille, collègues, commerçants...
8. Soyez prêt à contrer les arguments pro peine de mort (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit).
9. Soyez polis, surtout avec celles ou ceux qui sont en désaccord avec vous.
10. Prenez des photos et faites un bilan de votre action (et envoyez-les-nous !)

[5]

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale www.worldcoalition.org/fr/worldday



L'affiche de la Journée mondiale

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : contact@worldcoalition.org

Brochure d'information

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2019 offre un bilan sur l'impact que la condamnation d'un parent pour un enfant et leur bien-être. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort. Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : [contact@worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2018 et début 2019.

Fiche détaillée sur les droits des enfants de parents condamnés à mort ou exécutés

La fiche offre un aperçu précis des droits des enfants dans le contexte de la peine de mort pour comprendre comment elle constitue une violation sérieuse. Elle propose des définitions, des arguments et un sommaire des normes nationales et internationales qui sont pertinentes.

Outils de ressources individualisés :

Avocats, juges, législateurs, éducateurs, gardiens de prison, médias

Sur la base des recherches approfondies menées par QUNO¹ et enrichies par l'expertise des membres de la Coalition mondiale, des outils individualisés ont été mis au point à l'intention de professionnels ciblés pour les informer des normes juridiques relatives aux enfants de parents condamnés à mort ou exécutés, avec des points d'action sur la manière dont ils peuvent défendre les droits des enfants et les intérêts supérieurs dans ce contexte.

Outil témoignages

Une sélection de témoignages envoyés de partout dans le monde donnent un aperçu et une expérience personnelle de la vie d'enfants et d'adultes dont un parent a été condamné à mort ou exécuté.

¹ Quaker United Nations Office (Bureau Quaker auprès des Nations Unies)

RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- **Sites généraux d'information sur la peine de mort**

- Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort www.worldcoalition.org
- Base de données sur la peine de mort dans le monde www.deathpenaltyworldwide.org
- Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- Site de la Fédération international des droits de l'Homme, espace peine de mort : <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des différents membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

- **Filmographie**

Consultez les films disponibles sur site Internet de la Coalition mondiale contre la peine de mort : <http://bit.ly/world-coalition-library-films>

- **Documentaires**

- **Trial by fire** <https://www.trialbyfirethefilm.com>

Trial by Fire est l'histoire vraie du lien improbable entre un condamné à mort du Texas (Jack O'Connell) et une mère de deux enfants de Houston (Laura Dern) qui, bien que confrontée à des difficultés incroyables, se bat avec force pour sa liberté. Cameron Todd Willingham, un fervent amateur de heavy metal, pauvre, sans éducation, au passé violent et dont le casier judiciaire est déjà rempli, est reconnu coupable de triple homicide par incendie criminel en 1992. Au cours de ses 12 années dans le couloir de la mort, Elizabeth Gilbert, une alliée improbable, découvre des méthodes douteuses et des conclusions illogiques dans son cas, et se bat contre l'État pour révéler des preuves nouvelles qui pourraient le sauver.

- **Free Men** <http://freemen.ch>

Film suisse d'Anne-Frédérique Widmann (2018). Sélection officielle du Festival du film et forum international sur les droits de l'homme (FIFDH)

Comment un être humain peut-il rester debout, même emprisonné injustement dans un couloir de la mort, seul et sans espoir de sortie ? Dans ce documentaire, Anne-Frédérique Widmann dresse le portrait de Kenneth Reams, qui se réveille chaque jour avec une folle envie de vivre, et réussit à écrire,

à témoigner, à peindre et à aimer une femme. Raconté par la voix charismatique de Kenneth Reams, c'est un film sur la résilience. Dans le couloir de la mort depuis 25 ans, Kenneth a repoussé les murs de sa cellule pour devenir peintre, poète, fondateur d'un organisme à but non lucratif et organisateur d'événements artistiques - tout en luttant pour la justice. À 18 ans, Kenneth a été condamné pour meurtre sans avoir tiré une seule balle, devenant ainsi le plus jeune détenu d'Arkansas

- ***The Resurrection Club*** <https://vimeo.com/184333305>

Film espagnol de Guillermo Abril et Alvaro Coruera (2016)

Le film suit quatre innocentés dans leurs efforts pour continuer à vivre leur vie. Ils s'appellent The Resurrection Club. Le film les suit avec leurs familles où ils essaient de se remettre du traumatisme et de l'exécution. Il les suit dans leur lutte pour trouver d'autres innocentés pour rejoindre le Club et sur leur tournée pour s'exprimer contre la peine de mort. Une histoire extraordinaire sur le traumatisme et la résurrection. Un film épique avec des personnages extraordinaires. Une histoire de résilience. Une célébration de la vie.

- ***The Penalty*** <http://www.thepenaltyfilm.com>

Film anglais de Will Francome et Mark Pizzey (2016)

L'histoire suit trois personnes prises dans la ligne de mire de la peine capitale et le paysage politique qui pourrait décider de leur sort. En visitant les coulisses d'une des plus grosses affaires de peine de mort aux Etats-Unis, le film se penche sur le protocole d'injection létale qui a suivi une exécution ratée. Il suit également la réhabilitation d'un Homme qui a passé 15 ans dans les couloirs de la mort pour un crime qu'il n'a pas commis et, et le parcours de la famille d'une jeune femme – sauvagement assassinée -, divisée par la position de l'Etat concernant la peine capitale.

- ***Last Day of Freedom*** http://www.lastdayoffreedom.net/?page_id=659

Film anglais de Dee Hibbert-Jones et Nomi Talisman (2016)

Lorsque Bill Babbitt réalise que son frère Manny a commis un meurtre, il ne sait comment réagir : doit-il appeler la police ? *Last Day of Freedom* est un récit personnel richement animé, raconte l'histoire d'une telle décision. Celle de Bill, qui décide de soutenir son frère et de prendre position contre la guerre, le crime, la peine capitale. Le film est le portrait d'un homme en prise avec les problématiques sociales les plus difficiles du moment – l'aide aux vétérans, l'accès aux soins psychiatriques et la justice pénale.

- ***Lindy Lou, juror number 2*** <http://widehouse.org/film/lindy-lou-juror-number-2>

Film français de Florent Vassaux (2016)

Lindy, ancienne membre d'un jury, commence un voyage dans le Mississippi à la recherche des 11 membres du jury avec qui elle a condamné un homme à mort, 20 ans auparavant. Pendant 20 ans, elle a vécu avec un sentiment de culpabilité insupportable et personne, dans cette communauté républicaine et protestante, n'a compris sa détresse. En 2006, Lindy a rencontré l'homme, Bobby Wilcher, qui n'avait pas un seul visiteur dans le couloir de la mort de Parchman. Elle a cherché son pardon et est devenue son amie. Cette amitié a choqué et elle a perdu de chers amis en cours de route. Lindy était le seul visiteur que Bobby Wilcher avait le jour de son exécution et elle se souvient de le voir menotté au milieu de la pièce, regardant une dernière fois dans sa direction avant de mourir. Traumatisé, c'est ainsi que Lindy commence son voyage et trouve ses 11 jurés puisqu'ils ont condamné cet homme à mort et interroge l'impact de cette expérience sur eux.

- ***Yémen : les enfants dans le couloir de la mort*** <https://info.arte.tv/fr/yemen-les-enfants-dans-le-couloir-de-la-mort>

Film français de Thomas Dandois, François-Xavier Tregnan et Alexandra Kogan (2014)

Le Yémen est un pays qui fait peur. L'ombre d'Al Qaeda plane sur les villes et les campagnes : les attentats, les kidnappings et les assassinats se multiplient. Dans les prisons d'Etat, des dizaines d'adolescents sont condamnés à mort. Des pratiques contraires au droit international.

- **Clean up** <http://www.sebastianmez.com/cleanup.html>

Film américain de Sebastian Mez (2008)

C'est son travail de nettoyer cette salle spéciale, une chambre d'exécution à la prison d'état aux Etats Unis. Dès qu'il y a une exécution, remettre la pièce dans l'état dans lequel elle était avant. Ce court métrage expérimental offre une vision inhabituelle sur la peine de mort.

- **Into the Abyss** <https://www.wernerherzog.com/films-by.html>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

- **Honk! ... to stop executions**

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au cœur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

- **Incendiary: the Willingham case**
<http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film américain de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamnés pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'experts remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

- **Toute ma vie en prison (In Prison my whole Life)**

Documentaire britannique de Marc Evans (2007) VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

• Fictions

- **Train de nuit** <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnées à mort dans l'ouest de la Chine.

- **Rédemption**

Film américain de Jamie Foxx (2004)

Pendant qu'il attend dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

- **La vie de David Gale**

Film américain d'Alan Parker (2003)

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

- **La ligne verte**

Film américain de Frank Darabont (2000)

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

- **La dernière marche**

Film américain de Tim Robbins (1995)

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique, Helen Prejean, qui l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

- **Vidéos**

- ***The film of death penalty ... is a murder in the name of justice***
<https://www.youtube.com/watch?v=kdulzOXNWBU>

Réalisé par The Human Rights and Democracy Media Center (SHAMS), la vidéo donne la parole à plusieurs experts, militants, leaders religieux ou condamnés à mort sur la situation de la peine de mort en Palestine.

- ***"I will never forget the sound of a body being dropped into the pit when a man was hanged"***
<https://www.dawn.com/news/1362725/i-will-never-forget-the-sound-of-a-body-being-dropped-into-the-pit-when-a-man-was-hanged>

Cette vidéo réalisée par Maaz Maudood (2018) en partenariat avec Justice Project Pakistan se déroule au Pakistan durant les dernières heures d'un condamné à mort, depuis sa dernière visite avec sa famille jusqu'à son exécution. Cette vidéo met en lumière les différentes phases par lesquelles les personnes condamnées à mort sont soumises avant leur exécution.

- ***Comprendre la peine de mort avec Nota Bene***
<https://www.youtube.com/watch?v=Ze9DfxJ6-4A>

Par Amnesty International France, issue d'une série de vidéo « Voir pour comprendre ». La vidéo reprend les principaux arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort avec le souci de les rendre accessibles au plus grand nombre, ainsi que des données sur quelques pays rétentionnistes (Chine, Etats-Unis, Iran, Japon).

- ***Flight*** <http://spring96.org/en/news/60563>

Ce film d'animation, créé par les talentueux volontaires de la campagne "Défenseurs des droits de l'Homme contre la peine de mort", parle de la cruauté et l'inhumanité de la peine de mort en Biélorussie.

- ***La peine de mort, des origines à l'abolition*** <https://www.youtube.com/watch?v=fKofwrWfc2k>

Par l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Rétrospective consacrée à la peine de mort depuis son origine jusqu'à son abolition en France mais également dans le monde. Des images d'archives, notamment des tableaux, gravures et photos, ponctuent le reportage.

- **La peine de mort en trois minutes** <https://www.youtube.com/watch?v=TbX-oNs67D0>

En 2014, un nombre inquiétant de pays a recouru à la peine de mort pour répondre aux menaces réelles ou présumées contre la sûreté de l'État que représentent le terrorisme, la criminalité et l'instabilité interne.

• Expositions & Œuvres d'art

- **Dessins et expositions d'Arthur J. Angel** <https://arthurangel.jimdo.com/arts-exhibitions>

Depuis sa libération, les dessins d'Arthur Angels ont été exposés dans différents États en Afrique ainsi qu'aux Pays-Bas et utilisés pour différentes campagnes en faveur des droits de l'homme.

- **Windows on death row** <http://www.windowsondeathrow.com>

Œuvres d'art de l'intérieure et de l'extérieure de la prison ; une collaboration entre des dessinateurs engagés et des personnes détenues dans les couloirs de la mort.

- **Parting Words** <http://www.amyelkins.com/parting-words>

Amy Elkins a regroupé plus de 500 photographies archives de prisonniers exécutés au Texas.

- **Myuran Sukumaran: Another Day in Paradise** <https://www.bendigotourism.com/whats-on/whats-on-this-month/event/8789-myuran-sukumaran-another-day-in-paradise>

Ces œuvres d'art explorent la vie et la pratique de Myuran, de la nature de l'incarcération et de la peine de mort. Ils répondent aux puissantes peintures que Myuran a réalisées au cours de sa courte carrière et s'appuient sur elles pour s'adresser aux systèmes judiciaires en Australie et dans le monde entier.

- **The Last Defense** <https://deathpenaltyinfo.org/news/powerful-new-documentaries-explore-death-penalty-issues>

Viola Davis, actrice lauréate d'un Oscar, et Julius Tennon sont les producteurs exécutifs de *The Last Defense*, une nouvelle série documentaire qui a été présentée pour la première fois au Tribeca Film Festival le 27 avril 2018. Cette série documentaire de sept épisodes met en lumière les failles du système judiciaire américain à travers les récits personnels des condamnés à mort. **Who Lives, Who Dies, Who Decides** http://www.whodecidesinc.org/?page_id=672

L'objectif de cette initiative était d'utiliser l'art en tant que produit pour permettre de communiquer et d'éduquer les individus à propos de l'histoire et de la pratique de la peine de mort en Amérique et de faire prendre conscience à la société du besoin d'édifier un Musée national de la peine de mort.

- **The innocents** <http://lemagazine.jeudepaume.org/2015/03/taryn-simon-2>

"The Innocents" raconte l'histoire d'individus qui ont passé du temps en prison pour un crime violent qu'ils n'avaient pas commis. En outre est soulevée, par ces photographies, la question des témoins oculaires et de la justice arbitraire par Taryn Simon.

[7]

REJOIGNEZ-NOUS !

- **La Coalition mondiale contre la peine de mort**

Composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1^{er} Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.



Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale. Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

- **Vous aussi, rejoignez le mouvement pour l'abolition universelle de la peine de mort !**

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est ouverte aux organisations ou personnes morales engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : www.worldcoalition.org/fr/become-a-member. Chaque membre de la Coalition est tenu à une cotisation annuelle de 50 à 150 euros, selon la taille de l'organisation.

[8]

CONTACTEZ-NOUS !

Secrétariat de la Coalition mondiale

Coalition mondiale contre la peine de mort
Mundo M – 47, avenue Pasteur
93100 Montreuil, France
+33
contact@worldcoalition.org

Liste et contact des membres de la Coalition mondiale

www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

Pour plus de renseignements

www.worldcoalition.org